

édito

Éditorial

Les Journées des Métiers d'Art

RENTRÉE 2004

Les élections dans les Chambres de Métiers se mettent en place, avec un planning précis et concentré allant de l'établissement de la liste électorale en septembre au scrutin le 09 mars 2005.

Ensuite auront lieu celles des membres du Bureau des Chambres de Métiers départementales et régionales, et enfin celles du Bureau national et de son Président début avril.

36 membres pour une Chambre de Métiers, c'est peu mais beaucoup pour notre département.

Aussi, avons-nous besoin de femmes et d'hommes prêts à consacrer une partie de leur temps à notre Chambre de Métiers et à l'Artisanat haut-marnais. Vous êtes intéressés, alors rapprochez-vous de votre organisation professionnelle.

Parler d'élection, c'est aussi penser au bilan d'une mandature, vous aurez prochainement un rapport d'activité 2003 pour vous présenter les réalisations de votre Chambre.

Par ailleurs, les Journées des Métiers d'Art auront cette année un retentissement particulier en Haute-Marne, puisque des manifestations auront lieu à Joinville, Fayl-Billot, Wassy et Langres, avec en point d'orgue, la remise du Prix Régional des Métiers d'Art le 15 octobre en présence de nombreuses personnalités.

Certes, le propos peut paraître léger, mais je n'ai, hélas, pas la possibilité de vous parler d'allègement de charges pour l'Artisanat, promesses, promesses...

Bonne rentrée à tous.

Cordialement vôtre.

Jacky HALÉ,
Président.



Sommaire

→ LES ACTIONS DE LA CHAMBRE

Jeunes et entreprises/Recrutement d'apprentis
Les dynamiques régionales de la B.P.L.C.
Métiers d'Art - Prix SEMA 2004

→ ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Alternance : du nouveau au 1^{er} octobre
U.P.A. - Plafonnement des allègements de charges

→ LE DOSSIER DE MÉTIERS

Les journées des Métiers d'Art

→ INFORMATIONS GÉNÉRALES

Élections aux Chambres de Métiers
Programme de formation

→ LES MOUVEMENTS DU RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

page 2

page 3

pages 4-5

page 6

page 7

Jeunes et entreprises/Recrutement d'apprentis

● La méthode « ORIENTE MÉTIERS »

Comment recruter un apprenti ?

Comment savoir si le jeune est véritablement intéressé par votre métier ?

En effet, bon nombre de jeunes à la recherche d'un contrat d'apprentissage éprouvent des difficultés à exprimer leurs motivations quant au choix d'un métier.

Pour une entreprise, il est parfois difficile de choisir entre plusieurs candidats à l'apprentissage.

Alors

COMMENT FAIRE LE BON CHOIX ?

Le Centre d'Aide à la Décision (C.A.D.) de votre Chambre de Métiers dispose d'un logiciel spécifique qui permet de tester le jeune, de tester sa connaissance du métier.

La **méthode ORIENTE MÉTIERS**, basée sur les réalités des métiers de l'Artisanat propose un processus automatisé, qui en se restreignant progressivement, amène le jeune vers un choix de métier.

Cet outil est le résultat de la coopération entre les conseillers CAD et les entreprises artisanales. Les métiers, choisis parmi les 250 activités de l'Artisanat, sont présentés au travers des gestes, des outils et des matériaux. 12 secteurs d'activités sont ainsi répertoriés dans la base de données : travail des métaux, mécanique d'entretien des véhicules, bâtiment, restauration, services...

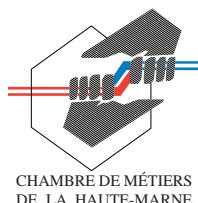
ORIENTE MÉTIERS est un outil des CAD des Chambres de Métiers, intégré dans une

démarche globale d'accompagnement et de positionnement des jeunes vers les entreprises artisanales.

Alors, **dans le cadre d'un recrutement d'apprenti, n'hésitez pas à prendre contact auprès du CAD et à demander la passation du test ORIENTE MÉTIERS !**

Ce test fait l'objet d'un bilan, analysé conjointement par le conseiller CAD et le jeune. Ce document peut vous être transmis avec l'accord du jeune.

Pour en savoir plus sur la méthode ORIENTE MÉTIERS, connectez-vous sur notre site Internet www.cm-haute-marne.fr, rubrique « Documentation » et cliquez sur « C.A.D. »



CONTACT

Centre d'Aide à la Décision
Mlle Lucie VIAL 03.25.32.19.77
e-mail : cad@cl-haute-marne.fr

Les Dynamiques Régionales de la Banque Populaire Lorraine Champagne

La manifestation des « **Dynamiques Régionales** » organisée par la Banque Populaire Lorraine Champagne en partenariat avec les Chambres de Métiers, a pour objectif de mettre en valeur, chaque année, l'entrepreneuriat artisanal au travers des meilleurs professionnels de notre région.

Cette manifestation remporte chaque année un vif succès, encore renforcé en 2004 par la consécration, au niveau national, d'un client de la BPLC, LENOIR ELEC, spécialiste en solutions globales dans le domaine de l'électricité.

Forts de ces réussites, c'est avec un grand enthousiasme qu'est annoncée la quatorzième édition des « **Dynamiques Régionales** », dont nous vous présentons ci-dessous les modalités :

⇒ Catégories de candidats :

⇒ **Femmes d'Artisans/femmes entrepreneurs** : Conjointe d'Artisan titulaire du BCCEA ayant mené une action significative dans l'Entreprise (*les candidates de cette catégorie seront uniquement proposés par les Chambres de Métiers*), ou femmes responsables d'entreprises artisanales.

⇒ **Performance** : Artisans ayant réalisé des performances en terme d'activité, de rentabilité mais aussi à l'exportation ou dans la mise en œuvre d'une politique sociale ou de formation.

⇒ **Reprise réussie** : La reprise d'Entreprises Artisanales est un sujet sensible. Dans cette

catégorie nous souhaitons valoriser des repreneurs ayant permis de pérenniser des entreprises et de maintenir et/ou développer des emplois.

⇒ **Créativité** : Le terme de créativité doit être pris ici au sens large. Cette catégorie concerne bien sûr les Artisans d'entreprises ayant un bilan satisfaisant mais les critères retenus dans cette catégorie seront aussi l'innovation, la recherche et le développement, le lancement de nouveaux produits, la diversification, la mise en œuvre de nouveaux systèmes de distribution ainsi que les actions menées en faveur de l'environnement.

⇒ **Les Dynamiques Régionales s'adressent aux clients ET aux non-clients de la BPLC.**

⇒ **Les dossiers de candidatures peuvent être adressés à une agence Banque Populaire ou à votre Chambre de Métiers.**

Françoise Barth,
Directeur Marché des professionnels.

CONTACT

Pour toute autre précision,
etienne.mirgaine@plc.fr

Métiers d'Art Prix SEMA 2004

Trois entreprises haut-marnaises des Métiers d'Art ont souhaité participer à l'édition 2004 des prix de la Société d'Encouragement des Métiers d'Art. Cette année ce sont les métiers de la restauration-conservation d'œuvres d'Art qui seront à l'honneur.

– Mademoiselle Catherine BIQUET
Vitrailliste
2 rue du Mont Choiseul
52600 COHONS

– Madame Fabienne JOLIBOIS
Sellier-maroquinier
6 rue de la Quétise
52190 VILLEGUSIEN-LE-LAC

– Madame Anne RIBOUT
Vitrailliste
9 rue du Val Barizien
52000 CHAUMONT

La lauréate du prix départemental désignée par le jury haut-marnais pourra concourir au plan régional, et se verra décerner, souhaitons-le, le Prix Régional remis lors des Journées des Métiers d'Art à Langres le 15 octobre 2004.



CNPA Haute-marne

Alternance : du nouveau au 1^{er} octobre - Contrat de professionnalisation

Le MEDEF, la CGPME, l'UPA et les organisations syndicales ont signé le 20 septembre 2003 un important accord réformant la formation professionnelle. Ce texte a fait l'objet d'une transposition par le législateur (loi du 4 mai 2004). Les contrats d'insertion en alternance existants (contrat de qualification, contrat d'adaptation et d'orientation) sont supprimés pour être unifiés dans un nouveau et unique dispositif dénommé « contrat de professionnalisation ».

Un accord de branche a été signé le 30 juin dernier, pour transposer les nouvelles dispositions législatives sur la « professionnalisation » ; les autres volets du dossier seront abordés après les vacances d'été. L'accord du 30 juin 2004 traite :

- de la formation des salariés sous contrat à durée indéterminée susceptibles de rencontrer des difficultés professionnelles ;
- du nouveau contrat en alternance : le « contrat de professionnalisation ».

1. Un nouveau contrat de formation en alternance remplace les contrats existants au 1^{er} octobre

Le contrat de professionnalisation est un contrat de formation en alternance, associant des enseignements généraux, professionnels et technologiques dispensés dans des organismes publics ou privés de formation, et l'acquisition d'un savoir-faire par l'exercice en entreprise

d'une ou plusieurs activités professionnelles en relation avec les qualifications recherchées.

Ce nouveau contrat en alternance, à durée déterminée ou indéterminée, a pour objet :

- **de préparer** l'obtention d'un diplôme d'Etat utilisable dans la branche professionnelle ;
- **de préparer** l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle de la branche ou d'un titre professionnel inscrit au Répertoire national des certifications annexé à la Convention Collective ;
- **de préparer**, sous certaines conditions, l'accès à une qualification figurant au Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile.

En tout état de cause jusqu'au 1^{er} octobre 2004, l'entreprise peut, bien entendu, conclure les contrats en alternance existants (contrat

de qualification, contrat d'adaptation et d'orientation), dans les conditions habituelles.

2. Quel est le public visé ?

Deux catégories de personnes peuvent bénéficier du contrat de professionnalisation. Il s'agit :

- des personnes âgées de 16 à 25 ans souhaitant compléter leur formation initiale ;
- des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus.

Sur les conditions de travail, la durée du contrat et de la formation, la rémunération, l'exonération de cotisations, les adhérents peuvent consulter le CNPA.

CONTACT

CNPA Haute-Marne - 9, rue Decrès
52000 Chaumont 03.25.32.44.25
e-mail : s52@cnpa.fr



Statuant sur le plafonnement des allègements de charges à hauteur d'1,6 SMIC, le Comité Directeur de l'UPA a vivement contesté ce changement de cap gouvernemental qui pénaliserait d'abord les petites entreprises :

Les petites entreprises, celles qui créent le plus d'emplois, seraient particulièrement pénalisées par le plafonnement des allègements de charges, tel qu'il est annoncé par le gouvernement. En effet, elles auraient à subir l'augmentation du SMIC, sans allègements de charges complémentaires, et sans aucune autre mesure compensatoire (la baisse de l'impôt sur les sociétés étant par définition réservée aux entreprises qui ont le statut de sociétés).

Alors que la croissance semble devoir apporter un surplus de rentrées fiscales, pourquoi remettre en cause au nom de l'orthodoxie budgétaire des mesures décidées il y a moins de deux ans ? Pourquoi renoncer à la baisse progressive des charges, alors que cette politique est la seule à favoriser réellement la création d'emplois ?

La perspective d'une baisse de l'impôt sur les sociétés ne trompe personne et surtout pas les entrepreneurs individuels. Aurait-on oublié que 60 % des entreprises artisanales n'ont pas le statut de société et ne seraient donc pas concernées par cette baisse ?

Les artisans attendent une politique pérenne de réduction du coût du travail et l'établissement d'un environnement législatif stable, indispensable à la confiance.

Le plafonnement des allègements de charges est tout à fait inacceptable

Rappelons que les entreprises de moins de 21 salariés qui emploient 33 % des salariés du secteur privé, vont supporter à terme plus de 40 % de l'impact financier de cette réforme, soit plus de 500 millions d'euros sur un total de 1,3 milliards.

Les petites entreprises de main d'œuvre auraient ainsi à supporter un surcoût de coût du travail de 0,5 point en année pleine contre 0,3 pour l'ensemble des entreprises.

L'UPA demande au gouvernement, lors des derniers arbitrages, d'une part que la parole votée soit respectée et d'autre part que les allègements de charges soient progressivement étendus à tous les salaires allant jusqu'à deux SMIC. Les entreprises artisanales doivent en effet être entendues.



“Devinez qui est l'artisan de mon développement ?”

Vous avez besoin d'une banque qui mette à disposition tous les outils nécessaires à votre développement : moyens de gestion rapides, facilités de trésorerie, prêts immobiliers ou professionnels... Mais aussi d'une banque qui vous connaît bien. Plus que des partenaires, nous sommes fortement impliqués dans vos organisations professionnelles, comme la **SOCAMA CHAMPAGNE**, société de cautionnement créée avec les Chambres de Métiers. N'hésitez pas à venir nous voir. À la Banque Populaire Lorraine Champagne, vous serez toujours compris.



130 agences en Lorraine-Champagne



0 820 33 70 00 (0,12 € TTC la minute)

www.bplc.fr



BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE



Les journées d'art

Les 15, 16 et 17 octobre 2004...

Après le vif succès remporté par les premières Journées des Métiers d'Art en 2002, la deuxième édition se déroulera les vendredi 15, samedi 16 et le dimanche 17 octobre 2004 à travers toute la France. Appelé à se renouveler tous les deux ans, ce rendez-vous national est l'occasion pour plus de 3 000 artisans d'art d'ouvrir exceptionnellement les portes de leurs ateliers à tous ceux qui souhaitent découvrir ces "métiers passion", patrimoine français unique au monde, synonyme d'excellence et d'art de vivre.

Les Journées des Métiers d'Art sont le rendez-vous biennal et l'événement phare de la politique de soutien aux métiers d'art conduite par le Ministère délégué aux PME, au Commerce, à l'Artisanat, aux Professions Libérales et à la Consommation.

L'édition des JMA 2004 s'adressera tout particulièrement aux jeunes : les centres de formation et les lycées professionnels mis à l'honneur, présenteront leurs filières spécialisées "métiers d'art" et de nombreux débouchés professionnels. Des visites d'ateliers avec démonstrations de savoir-faire et des expositions prestigieuses ouvertes à tous publics seront également proposées.

Objectifs généraux :

Les Journées des Métiers d'Art ont pour but de promouvoir les Métiers d'Art auprès du grand public et de soutenir dans sa globalité cette filière originale, animée par des professionnels passionnés, dépositaires de savoir-faire rares constitutifs de notre patrimoine culturel collectif.

L'édition 2004 de cette manifestation est particulièrement tournée vers les jeunes, afin de leur faire découvrir des métiers qui sont souvent méconnus, les formations et les débouchés de ces professions. Le but clairement affiché de cette orientation étant de redynamiser un secteur qui a paradoxalement une image vieillissante alors qu'il est en perpétuelle évolution avec notamment des métiers à la pointe de la technologie reconnus comme Métiers d'Art comme par exemple l'infographie.

Enfin, un autre objectif de cet événement, est la création d'échanges économiques et la prise de contact pour les Artisans avec le grand public. Ces journées permettront aux Artisans qui ont accepté de jouer le jeu, de développer leur réseau et d'impulser une nouvelle dynamique à leurs entreprises.

Organisation :

Cette manifestation est une opération nationale mais décentralisée au plan régional et au plan départemental.

Les JMA 2004 en Champagne Ardenne

Programme régional de développement des Métiers d'Art :

En 2002, la région a lancé en partenariat avec l'Etat et avec le soutien du FEDER, un programme régional de développement des Métiers d'Art, dont la mise en œuvre a été confiée à la Maison du Commerce, de l'Artisanat et des Services.

Suite au succès rencontré auprès de l'ensemble des participants, qu'il s'agisse du public, des professionnels et des institutionnels, lors de la mise en œuvre de la première édition dans notre région en 2002, la SEMA a reconduit le dispositif pour 2004.

En Champagne-Ardenne, les Journées des Métiers d'Art seront organisées de la manière suivante :

Des **Manifestations et Expositions** dans différentes villes visant à promouvoir les Métiers d'Art auprès du grand public

Des **Centres de Formation et des Ecoles** qui feront **Portes**

Ouvertes afin de faire découvrir les voies royales menant à ces métiers d'exception.

Des **Ateliers de professionnels** exerçant un **métier d'Art en Portes Ouvertes** désireux de faire découvrir au plus grand nombre leur profession, qui bien plus qu'un métier, est pour eux une passion.

Manifestations haut-marnaises :

Chacune des Villes accueillant des événements durant les journées des Métiers d'Art souhaite montrer son dynamisme et l'intérêt qu'elle attache au développement de son tissu économique.

► Langres

Avec les JMA, la Ville de Langres confirme sa vocation de haut lieu de l'art et de l'histoire de notre région.

Durant ces trois journées, il s'agit non seulement de montrer la richesse et la diversité des Métiers d'Art à Langres et en pays de Langres, mais aussi de mettre en avant le respect des traditions ainsi que les capacités d'innovation du secteur.

Les animations au sein de la Ville de Langres sont nombreuses et s'articulent autour de trois axes principaux.

– Premier Axe : Scénographie des remparts et des quartiers neufs.

Les remparts de la Ville, des façades d'immeubles situés dans les quartiers neufs et les portes d'entrées sud de la citadelle sont parés de panneaux géants sur lesquels le public découvre certains Métiers d'Art, sous forme de diptyques. Une partie constituée d'un extrait de l'encyclopédie des Lumières que nous devons à l'enfant du pays Denis Diderot, présente les Métiers d'Art au XVIII^e siècle et l'autre partie en propose une vue contemporaine qui traduit l'évolution d'une profession au fil du temps.

– Deuxième Axe : Workshop Infographie.

Le but est de réunir plus d'une centaine d'étudiants et d'artisans infographistes à la salle Jean Favre, équipée pour la circonstance d'un réseau de plus de 100 ordinateurs. Trois ateliers animés par des spécialistes en la matière fonctionnent en simultané sous l'œil attentif du public.

- Atelier 1 : Imaginer Langres au XIX^e siècle. Reconstitution de la Ville de Langres lorsque les remparts étaient couverts.

- Atelier 2 : Imaginer la Citadelle de Langres dans un contexte de développement socio-économique et culturel en extrapolant sur son apparence au XXI^e siècle.

- Atelier 3 : Imaginer un centre culturel au sud de la Ville intra muros. Cet édifice imposant trouvera sa place dans la ceinture de remparts et développera une nouvelle manière d'appréhender la Ville de Langres.

Ce Workshop se déroule en non-stop durant trois journées et deux nuits. Les travaux de chaque atelier, une fois achevés, seront imprimés en format géant et exposés. La progression des projets est relayée dans la salle sur des écrans géants.

es Métiers d'Art

trois jours à la découverte des métiers d'art

– Troisième Axe : Artisans d'Art en résidence JMA.

En plus des Ateliers ouverts en Pays de Langres, viennent s'ajouter 45 artisans d'art de Haute-Marne, de Champagne-Ardenne et d'ailleurs reconnus pour leur expertise dans leur secteur respectif d'activité. Ces Artisans sont installés dans 8 lieux de prestige de la Ville. Ces ateliers concernent l'art pictural, le travail du bois, l'art de la laque, la statuaire et sa restauration, le travail de la pierre, du métal et du verre, l'art de la céramique, l'horlogerie et les mouvements mécaniques, les instruments de musique, la gravure et l'impression, le travail du cuir et du tissu et les Arts de la mode.

Lieu :

Workshop : Salle Jean Favre.

Artisans d'art en Résidence : L'Office de Tourisme de Langres, la Tour Saint-Fergeux, la Chapelle Diderot, la bibliothèque et le Cloître, le Musée de Langres, la Tour de Navarre, la tour du Petit Saut, la Maison Renaissance, ...

Retrouvez la liste des exposants, ainsi que leurs coordonnées complètes et leur lieu d'exposition sur le site internet du programme de Développement des Métiers d'Art de Champagne-Ardenne : www.metiersdart-champagne-ardenne.org

Dates et horaires :

Workshop : Du vendredi 15 octobre à 10 heures au dimanche 17 octobre 2004 à 15 heures

en non-stop.

Artisans d'Art en résidence : 15, 16 17 octobre 2004 de 10h à 18h

► Fayl-Billot

La prestigieuse Ecole Nationale d'Osiériculture et de Vannerie ouvre ses portes sur sa collection de Vannerie Internationale.

Elle expose ses pièces françaises les plus prestigieuses sur plus de 800 m² et sur 70 m², elle donne l'opportunité au public de comparer les particularités ainsi que les similitudes entre les savoirs-faire et les

travaux de différents pays et donc différentes cultures à travers le temps. Un accent particulier est mis sur l'Asie au cours de cette manifestation.

Lieu :

Ecole Nationale d'Osiériculture et de Vannerie
Place de la Mairie - 52500 FAYL BILLOT - Tél : 03 25 88 59 90
www.ecole-nationale-de-vannerie.com

Dates et horaires :

Les 15,16 et 17 octobre 2004 de 14 heures à 18 heures.

► Wassy

Le marché couvert, récemment rénové, dans le cadre de l'opération urbaine de Wassy, accueillera à l'initiative de l'Association « Entreprendre » et de la Chambre de Métiers une exposition ayant pour but de faire la démonstration des savoir-faire des artisans d'art dont on sait combien ils traduisent le respect de la tradition et de notre patrimoine culturel. Le public pourra au cours de sa visite admirer les professionnels de différents corps de métiers d'art, exercer leur talent au cours de démonstrations au sein du Théâtre de Wassy, en face du marché couvert. Une exposition de pièces de fonderie de la GHM viendra également s'ajouter, pour le plus grand plaisir de tous. Et afin encore de dynamiser cet événement les promeneurs pourront assister à des lectures de vieux textes de Wassy réalisées par une troupe théâtrale wasseyenne.

Vous pouvez y découvrir la reliure, le graphisme et l'illustration, la ferronnerie d'art, la tournure sur bois, la fonderie d'art,...

Lieu :

Halles
Place Marie-Stuart - 52130 WASSY

Date et horaires :

Le dimanche 17 octobre de 10 heures à 18 heures.

Ateliers portes ouvertes dans la Haute-Marne

M. ENGELMANN Yves (Relieur)	44, rue de la Victoire-de-la-Marne 52000 CHAUMONT	03 25 03 29 52
ATEANE - M ^{me} RIBOUT Anne (Vitrailliste)	9, rue du Val Barizien 52000 CHAUMONT	03 25 32 07 20
M. THEVENEZ Laurent (Taxidermiste) thevenez.laurent@wanadoo.fr - www.thevenez-naturaliste.taxidermist.com	24 bis, rue Montangon 52120 ORMOY-SUR-AUBE	03 25 31 51 07
AU BOIS DORÉ - M. PILLARD Pascal (Tapisserie et restauration de meubles anciens)	1, rue de l'Église 52130 BAILLY-AUX-FORGES	03 25 55 31 34
ATELIER DE CRÉATIONS - M ^{me} GUENIN Odile (Joaillerie, émailleur d'art, travail et restauration de l'ivoire et des bois précieux) odile.guenin@club-internet.fr	Route de Vivey 52160 VILLARS-SANTENOGE	03 25 84 24 66
ATELIER LES SABOTS DE VÉNUS - M. STOLARZ Samuel (Création de personnages en éléments naturels) stolarz@club-internet.fr - http://perso.club-internet.fr/stolarz	52160 BAY-SUR-AUBE	03 25 90 65 15
BAMBIBOIS - M. BATOUX Jean-Marie (Fabrication d'objets et de jouets en bois)	7, rue de Pierre 52320 VIGNORY	03 25 31 00 90
M. HÉMMONOT Gérard (Coutellerie) www.hemmonot.com	46, rue de Chaumont 52340 BIESLES	03 25 31 97 95
M. DRAPT Gilles (Ébénisterie) gilles.drapt@aol.com	18 rue du haut 52360 DAMPIERRE	03 25 84 02 41
M. DEVAUX Dominique (Vannerie)	5, rue de l'Église 52500 ARBIGNY-SOUS-VARENNES	03 25 87 58 03
L'AUTENTIQUE GIE des vanniers du sud haut-marnais (Vannerie)	10, place de la Barre 52500 FAYL-BILLOT	03 25 90 16 85
LE VITRAIL - M ^{me} BIQUET Catherine (Vitrailliste)	4 rue du Mont Choiseul 52600 COHONS	03 25 90 86 38
ATELIER RÊVE DE VERRE - M ^{me} FRANCOIS Elisabeth (Vitrailliste) elisabeth.francois52@wanadoo.fr	Moulin du Colombier - 5, route de Nogent 52800 POULANGY	03 25 32 48 98

Élections aux Chambres de Métiers

Tous les cinq ans les Chambres de Métiers procèdent au renouvellement intégral des membres de leurs Assemblées Générales. Les artisans du département élisent leurs représentants à la Chambre de Métiers. Le prochain renouvellement aura lieu le 9 mars 2005.

Composition de l'Assemblée Générale :

Chaque Chambre de Métiers est constituée de 36 membres répartis entre deux collèges :

Le collège des activités comprend 24 membres répartis en 4 catégories :

- alimentation
- bâtiment
- fabrication
- services

Lors de chaque renouvellement, la répartition et le nombre de sièges par catégorie d'activité, sont arrêtés par Monsieur le Préfet à partir de la liste du Répertoire des Métiers transmise par la Chambre de Métiers.

Deux sièges sont attribués à chaque catégorie et les 16 sièges restants sont attribués

proportionnellement au nombre de personne physiques et morales immatriculées au Répertoire des Métiers de la Chambre de Métiers dans la catégorie correspondante.

Le collège des Organisations Professionnelles comprenant 12 membres.

Le calendrier est le suivant :

Clôture de la liste électorale par la Chambre de Métiers et envoi à Monsieur le Préfet au plus tard le 21 septembre.

Affichage de la liste pour consultation par l'électeur du 03 octobre au 13 octobre (possibilité de présenter une réclamation au Président de la Chambre de Métiers).

Répartition et nombre de sièges arrêtés par Monsieur le Préfet entre les 4 catégories du collège des activités (au plus tard le 22 octobre 2004).

Arrêté du Ministre chargé de l'Artisanat fixant la liste des confédérations et fédérations reconnues représentatives du secteur des Métiers et de l'Artisanat sur le plan National (au plus tard le 24 janvier 2004).

Institution, par arrêté préfectoral, de la commission d'organisation des élections.

La liste générale des électeurs est arrêtée par Monsieur le Préfet le 24 janvier 2005.

Recevabilité, par Monsieur le Préfet des candidatures et des listes du 24 janvier au 07 février 2005.

Affichage des déclarations de candidature à partir du 8 février 2005.

Envoi du matériel électoral (bulletin, enveloppe) au plus tard le 16 février 2005.

Campagne électorale du 16 février 2005 au 08 mars 2005 inclus.

Clôture du scrutin le 09 mars 2005.

Recensement des votes et proclamation des résultats le 14 mars 2005.

Pour être complet, les Assemblées constitutives des Chambres de Métiers se réuniront les 29, 30, 31 mars ou 1^{er} avril 2005 pour élire les membres de leur Bureau.

Les Chambres Régionales de Métiers se réuniront les 07, 08, 11 ou 12 avril 2005 et l'A.P.C.M. à partir du 19 avril 2005.

Programme de formation de votre Chambre de Métiers

Stages du mois d'octobre 2004

3 – Stages de comptabilité	3.1 - La comptabilité des petites entreprises :	du 18 au 22 octobre 2004
5 – Stages professionnels	5.2 - Stage Fleuriste sur le thème du « Deuil ».	11 et 12 octobre 2004
6 - Autres stages	6.2 - La transmission de l'entreprise.	18 et 25 octobre 2004

Stages du mois de novembre 2004

1 – Stages à l'Informatique	1.2 - Le mailing avec Word :	29 et 30 novembre 2004
2 – Stages Internet	2.1 - Utiliser Internet et l'E-mail :	25 novembre 2004
	2.3 - Un site, pourquoi pas ?	8 novembre 2004
3 – Stages de comptabilité	3.2 - Logiciel de compta EBP compta :	8 ; 15 ; 22 et 29 novembre et 6 décembre
4 – Stages du domaine commercial	4.2 - Augmenter l'efficacité de vos mailing	22 et 29 novembre 2004
5 – Stages professionnels	5.3 - Stage Fleuriste sur le thème du « Noël ».	15 et 16 novembre 2004

Stages du mois de décembre 2004 et plus.

1 – Stages à l'Informatique	1.3 - les macro-commandes de Excel :	13 et 14 décembre 2004
2 – Stages Internet	2.2 - Internet niveau II :	6 décembre 2004
3 – Stages de comptabilité	3.3 - La lecture du Bilan.	13 et 14 décembre 2004
4 – Stages du domaine commercial	4.3 - Augmenter l'efficacité de vos actions commerciales par une meilleure prospection au téléphone.	6 et 7 décembre 2004
5 – Stages professionnels	5.4 - Stage Fleuriste sur le thème de la « Saint Valentin »	17 et 18 janvier 2005
7 – Formations diplômantes	7.1 - Le Brevet de Collaborateur de Chef d'Entreprise Artisanale.	à compter de mars 2005

l'Internet par France Télécom



wanadoo

Appelez le 1016



l'agence par téléphone pour les pros
appel gratuit de chez vous

juillet-août 2004

Créations - Reprises

- DA FONSECA PINTO - MENUISERIE, MÉTALLERIE, SERRURERIE - LANGRES
- QUARREY YVAN - ACTIVITÉS GRAPHIQUES - LANGRES
- LODIGIANI THIERRY - MÉCANIQUE AUTO ET AGRICOLE À DOMICILE - DONJEU
- MAHJOUB SALIHI - POSE DE MENUISERIE - PRASLAY
- NOCUS GÉRARD - INSTAL. ÉLECTRIQUE DOMOTIQUE AUTOMATISME - JOINVILLE
- TENCHENI OLIVIER - ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - CHÂTEAUVILLAIN
- VAUCHEY FRÉDÉRIC - TONNELLERIE MERRANDERIE - VERBIESLES
- CONTRECIVILE GUY - SABLAGE DÉCAPAGE ET TRAITEMENT DE PIÈCES - HAUTE-AMANCE
- RÉMY PHILIPPE - TAXI - BOLOGNE
- RENAUD JOËL - MÉTALLERIE, SERRURERIE, POSE DE MENUISERIE - REYNEL
- ARSLAN ERCAN - PRÉP. DE KEBABS ET AUTRES PRODUITS - CHAUMONT
- SARL B.S.F. - PRÉP. ET CUISSON DE PRODUITS DE BOULANGERIE - JOINVILLE
- SARL NOËL OLIVIER - TRAVAUX DE CONSTRUCTION - VESAIGNES-SUR-MARNE
- HINDERSCHIETT JOCELYNE - COIFFURE À DOMICILE - SAINT-DIZIER
- JOURD'HEUIL WILFRIED - POSE DE CUISINES, AGENCEMENT BÂTIMENT - PALAISEUL
- MAYEUR SOPHIE - TOILETTAGE D'ANIMAUX DE COMPAGNIE - SAINT-DIZIER
- BEAUPÈRE DIDIER - PRÉP. DE PIZZAS, CRÊPES - VOUÉCOURT
- SARL TRANSPORTS ALBANO GUERRA - MÉCANIQUE AUTOMOBILE - CHAUMONT
- HUMBLLOT NICOLE - BOUCHERIE-CHARCUTERIE - BOURBONNE-LES-BAINS
- ALDINI GWLADIS - SOINS DE BEAUTÉ, ESTHÉTIQUE - LANGRES
- DI CINTIO DAVID - CARRELAGES, REVÊTEMENT DES SOLS - RIMAUCOURT
- GRANDVALET GILBERT - BOULANGERIE-PÂTISSERIE - FAYL-BILLOT
- THIÉRIOT FRÉDÉRIC - CARRELAGES, REVÊTEMENT DES SOLS - LANEUVILLE-AU-PONT
- GAUTHIER GILBERT - TAXI - SAINT-DIZIER
- SARL ÉLODIE COIFFURE - COIFFURE EN SALON - SAINT-DIZIER
- KLINGER CHARLIE - RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX - VILLEGUSIEN-LE-LAC
- MOYAUX CHRISTINE - COIFFURE MIXTE EN SALON - GONCOURT
- SAS PIERRES ET CAILLOUX - FABRICATION DE MAT. AGRICOLE - ROCHEFORT-SUR-LA-CÔTE
- EURL S.R.E.E. - INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES - EURVILLE-BIENVILLE
- BLONDELLE FRANCK - RÉP. AUTOMOBILE - JUZENNECOURT
- EURL C.R.B. - NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE TOITURES COUVERTURE - CHAUMONT
- EURL BATAGNE DANIEL - NETTOYAGE ET ENTRETIEN INDUSTRIEL - SAINT-DIZIER
- SARL A.G.L. - PEINTURE, VITRERIE, POSE DE CLOISONS - PRAUTHOY
- BRESSON STÉPHANE - PEINTURE, PLATRIERIE SÈCHE - RIVIÈRES-LE-BOIS

Cessations d'activités

- PRIORESCHI ÉLISABETH - SOINS DE BEAUTÉ - SAINT-DIZIER
- CLERC HUBERT - CONSTRUCTIONS DE MAISONS INDIVIDUELLES - VOISEY
- HUMBLLOT DANIEL - BOUCHERIE-CHARCUTERIE - BOURBONNE-LES-BAINS
- LEBARD JACKY - AIGUISAGE DE COUTELLERIE - RIMAUCOURT
- LOUVET BRUNO - BOULANGERIE-PÂTISSERIE - FAYL-BILLOT
- MORGEN BERNARD - BOULANGERIE - CHASSIGNY
- EURL BUREAU CENTRAL DE L'HABITAT FRANÇAIS - CHARPENTE ET RÉNOVATION DES TOITURES - SAINT-DIZIER
- UNCU ALI - PLATRIERIE TRADITIONNELLE ET SÈCHE - CHAUMONT
- PIERRONT GILLES - RÉPARATION DE MACHINES AGRICOLES - VAL-DE-MEUSE
- VIOT PIERRE - BOULANGERIE-PÂTISSERIE - VAUX-SUR-BLAISE
- HUMBERT DANIEL - POSE DE CLÔTURES - BOLOGNE
- SARL CONTRÔLE TECHNIQUE DU VALLAGE - CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE - JOINVILLE
- SARL SOGECOM - POSE DE FIBRES OPTIQUES LIÉES À LA SIGNALISATION ROUTIÈRE - VAUX-SOUS-AUBIGNY
- RODRIGUES PATRICK - TAXIS - SAINT-DIZIER
- COULEROT RAYMOND - INSTALLATION, DÉPANNAGE DE CHAUFFAGE - THONNANCE-LES-JOINVILLE
- DEHON PATRICK - CARROSSERIE, TÔLERIE, PEINTURE - CHAUMONT
- CANTONNET RÉMI - NETTOYAGE DES TOITURES ET TRAITEMENT DES CHARPENTES - CHAUMONT
- CLERC CAROLE - FABRICATION D'ARTICLES EN PERLES - POINSENOT
- FAYNOT ROBERT - RÉPARATION DE MATÉRIEL AGRICOLE - PRAUTHOY
- PETITJEAN JEAN-MARIE - TRAVAUX DE CHARPENTE - MARCILLY-EN-BASSIGNY
- CORNETET GÉRARD - FAB. DE COUTELLERIE - NOGENT
- CHARNOT MICHEL - FAB. DE COUTELLERIE - IS-EN-BASSIGNY
- SIMONNEAU GUY - POISSONNERIE - LANGRES
- GOUSSET PASCAL - BOULANGERIE-PÂTISSERIE - JUZENNECOURT



Nous vous accompagnons dans tout ce qui vous donne envie d'avancer.

- ▶ SAINT-DIZIER - 23, rue du Docteur Mougeot - Tél. 03 25 96 04 40
- ▶ CHAUMONT - 3 & 5 rue Laloy - Tél. 03 25 30 61 00
- ▶ LANGRES - 2, place Diderot - Tél. 03 25 87 74 00



www.snvb.fr

Dynamisez votre retraite dès maintenant, elle n'en sera que plus belle !

100%
déductible
de votre
revenu
imposable

MAAF Assurances a
créé un complément retraite
adapté aux professionnels :
WINNEO PRO.

WINNEO PRO bénéficie de la loi Madelin,
qui vous permet de déduire les cotisations
de votre revenu imposable.

WINNEO PRO vous assure en plus de
nombreux avantages :

- accessible à partir de 40 € par mois,
- des revenus réguliers tout au long
de votre retraite,
- des placements performants
avec les spécialistes MAAF Assurances.

Pour en savoir plus et obtenir votre étude
personnalisée gratuite, appelez vite au

N° Indigo 0 825 325 350

0,12 € TTC/mn



www.maaf.fr

Vous souhaitez transmettre votre entreprise et votre savoir-faire ?



Entreprises à Reprendre

<http://www.apcm.com/bnoa>

Soyez présents sur Internet
grâce à la Bourse Nationale
des entreprises Artisanales.

Contactez-nous : Jean-Paul CHAUSSADE

tél : **03.25.32.19.77**

Métiers

Revue bimestrielle de la Chambre de Métiers de la
Haute-Marne

9, rue Decrès 52000 Chaumont

Tél. 03 25 32 19 77 - Fax : 03 25 32 89 50

e.mail : chambre.metiers.52@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Patrick VIARD

Imprimerie du Petit-Cloître, 52200 Langres

N° ISSN 1242 2428

N° commission paritaire 3 034 ADEP

Prix : 1,52 €